



Visite médicale suite suspension administrative de 4 mois

Par **Belial**, le **05/04/2010** à **15:46**

Suite à une suspension administrative de 4 mois, je vais être jugé par ordonnance pénale suite à une CEA. Je dois donc subir une visite médicale avant la fin de la suspension. Cependant, j'ai joint la préfecture de Besançon pour demander comment cela se passait et ils m'ont dit que j'allais recevoir une lettre avec une date de convocation.... j'aimerais avoir vos avis car je ne connais pas la procédure. Comme déjà abordé sur ce forum, je vais tenter de repousser l'échéance afin de conduire un peu avant la convocation au tribunal correctionnel et si je peux, faire un stage en février afin d'avoir des points salvateurs.

Par **razor2**, le **06/04/2010** à **08:06**

Il me semble que c'est à vous de prendre les devants pour faire la visite médicale...

Par **Belial**, le **06/04/2010** à **09:28**

C'est pour cela que j'ai téléphoné à la préfecture mais ils m'ont dit que j'allais recevoir une lettre.... je ne sais pas quoi faire.

Par **Belial**, le **06/04/2010** à **12:19**

J'ai fait le nécessaire après avoir eu bien du mal à réunir tous les papiers. Trois semaines de perdues....